

## **Fiche de synthèse**

### **Le programme national pour les Villes satellites**

En marge du grand projet national de rénovation urbaine (*Jawaharlal Nehru National Urban Renewal Mission*, JNNURM, voir fiche séparée), un projet relatif au développement de « villes satellites » a été lancé en 2009. Cette initiative du Ministère fédéral du Développement Urbain vise à désengorger les villes de plus d'un million d'habitants, et en particulier les 7 plus grandes villes indiennes, les « metros », en soutenant le développement de villes à leur périphérie, proches mais en retrait du continuum urbain autour de la ville-centre. Le programme conjugue soutien financier à la réalisation d'infrastructures et incitation à la mise en place de réformes, selon le schéma retenu pour la JNNURM.

#### **Citères d'éligibilité et villes retenues**

- 2 villes autour de la capitale fédérale, Delhi : Pilkhuwa (Etat de l'Uttar Pradesh) et Sonapat (Etat de l'Haryana)
- 1 ville autour d'Hyderabad (Andhra Pradesh) : Vikarabad
- 1 ville autour d'Ahmedabad (Gujarat) : Sanand
- 1 ville autour de Bombay (Maharashtra) : Vasai-Virar
- 1 ville autour de Chennai (Madras, Tamil Nadu) : Sriperumbudur
- 1 ville autour de Calcutta (Bengale Occidentale) : Jyoti Basu Nagar
- 1 ville autour de Bangalore (Karnataka) : Hoskote

La plupart de ces villes sont des centres industriels (par exemple, Sanand, où se trouve l'usine de fabrication de la voiture Nano, de Tata). Choisies par chacun des Etats fédérés ou territoires de l'Union concernés, elles ont été sélectionnées pour les techniques innovantes qu'elles souhaitent développer (système d'information géographique, bilan énergétique, gestion des catastrophes, etc...).

Leur seule condition d'éligibilité est d'être située à proximité d'une métropole incluse dans le champ de la JNNURM (63 villes) et d'être planifiée pour 300 000 à 500 000 habitants (si elles sont en périphérie d'une ville de plus d'un million d'habitants) ou pour 500 000 à 1 million d'habitants (si elles sont en périphérie d'une ville de plus de 4 millions d'habitants).

Toutes les villes satellites retenues sont dans l'obligation de préparer un Plan de développement de la ville (City Development Plan), obligation également faite aux villes de la JNNURM. Ces plans sont approuvés par les Etats fédérés puis par l'Etat fédéral.

#### **Mécanismes de financement**

L'Etat fédéral finance les projets à hauteur de 80%, les Etats fédérés à hauteur de 10%, et les municipalités (*urban local bodies*) à hauteur de 10%.

Les financements fédéraux (80 % ) concernent exclusivement trois domaines :

- a. Service de l'eau et traitement des eaux usées ;
- b. Assainissement et la gestion des déchets solides ;
- c. L'assistance pour la mise en œuvre de réformes (e-gouvernance, taxes foncières, comptabilité, prélèvements sur l'usager, affectation de budgets internes pour les services de base aux urbains pauvres, etc...)

5 milliards de roupies indiennes (environ 74M€) ont été consacrés à ce programme dans le cadre du 11<sup>ème</sup> plan (2007-2012). Le programme doit être reconduit dans le cadre du 12<sup>ème</sup> plan, confirmant le nouvel intérêt du gouvernement indien pour les programmes de développement urbain.

### **Les autres objectifs du programme**

Le projet, en plus de soutenir le développement des infrastructures citées précédemment, a les objectifs suivants ;

- soutenir le développement durable en promouvant des réformes telles que le bilan énergétique, l'introduction de technologies génératrices d'économies ;
- encourager les partenariats public-privé ;
- dédier des logements pour les citoyens les plus pauvres ;
- aider les municipalités à moderniser leur gouvernance.

### **Un premier regard sur le programme**

Lancé depuis à peine deux ans, le programme est encore trop jeune pour être évalué. D'un point de vue très général, il faut souligner qu'il traduit :

- un intérêt renforcé des autorités nationales pour le développement urbain ;
- une prise de conscience quant à l'urgence d'une approche de la planification à plusieurs échelons : ville, agglomération, aire urbaine ou métropolitaine ;
- un souci des autorités fédérales d'inciter les Etats fédérés à travailler ensemble pour un aménagement du territoire concerté autour des grands centres urbains.

On remarquera la relative faiblesse des moyens mis à disposition, au regard des enjeux. Il faut cependant la nuancer, en rappelant que la réussite de ces programmes nationaux dépend de la capacité des municipalités à préparer et coordonner des projets et *in fine* à absorber un soutien a priori généreux des autorités centrales. Cette faiblesse congénitale de la gouvernance urbaine indienne, en dehors de certaines métropoles bien dotées en compétences, est systématiquement soulignée dans tous les rapports sur la question urbaine en Inde, à commencer par le rapport d'évaluation de la Commission nationale du Plan sur l'exécution des programmes urbains dans le cadre du XI<sup>ème</sup> plan .

Il n'en reste pas moins que cette initiative expérimentale constitue une première tentative, à l'échelle nationale, d'organiser la croissance rapide des principales villes indiennes.